



ANNEXE – APPEL A PROJETS 2023-2024

PROJETS DE RECHERCHE

1. Investigateur du projet et nom de l'Association / la structure porteuse du projet et / ou de la structure qui collectera la subvention
2. Titre du projet
3. Equipe scientifique associée – liste des médecins
(En précisant leur spécialité et leur adresse professionnelle)
4. Résumé du projet ou du protocole de recherche ou d'évaluation
 - 4.1 Introduction et justification, résultats attendus et perspectives
 - 4.2 Objectifs
 - 4.3 Méthodologie – Déroulement pratique pour l'année à venir
 - 4.4 Evaluation - Projet de cahier d'observations
 - 4.5 Analyse statistique – Résultats
 - 4.6 Date de déclaration au CCP (pour les études portant sur l'humain)
 - 4.7 Bibliographie
5. Budget sollicité **pour l'année à venir** / Budget global / Autres financements
6. Utilisation des sommes allouées

ATTENTION :

« Dans le cadre d'une étude interventionnelle impliquant l'humain, le versement de la subvention votée par le Conseil d'Administration est soumis aux conditions suivantes :

- Validation par le CPP ou le Comité d'éthique, le cas échéant.
- Prise en charge de la partie recherche clinique le cas échéant.
- Etude de faisabilité incluant notamment le nombre d'inclusions nécessaires, le cas échéant.



ANNEXE – APPEL A PROJETS 2023-2024

AUTRES PROJETS (PREVENTION, EDUCATION, SENSIBILISATION...)

1. Investigateur du projet et nom de l'Association / la structure porteuse du projet et / ou de la structure qui collectera la subvention
2. Titre du projet
3. Equipe associée
(En précisant, si des médecins participent au projet et / ou sont membres de l'Association / la structure bénéficiaire, la spécialité et l'adresse professionnelle de ces derniers)
4. Résumé du projet
 - 4.1 Introduction et justification, résultats attendus et perspectives
 - 4.2 Objectifs
 - 4.3 Méthodologie – Déroulement pratique pour l'année à venir
 - 4.4 Evaluation
 - 4.5 Analyse statistique – Résultats
 - 4.6 Bibliographie
5. Budget sollicité **pour l'année à venir** / Budget global / Autres financements
6. Utilisation des sommes allouées (**bien préciser les projets portant sur l'année 2024**)